

SEP 18 1992

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

Aurora-Weigh-Tronix Inc.
230 Edwards Street, Box 545
Aurora, Ontario
L4G 3L6

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SC-3**M

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which are,
in every material respect, identical to that
described in the material submitted, and
that are typified by samples submitted by
the applicant for evaluation for approval in
accordance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of principal features
only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Affaires
Commerciales Canada, pour (catégorie
d'appareil):

Indicateur de poids électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Weigh-Tronix Inc.
2320 Airport Blvd.
P.O. Box 1501
Santa Rosa, California
95402

RATING / CLASSEMENT:

See "Summary Description" / Voir
"Description Sommaire"

REMARQUE: Cette approbation ne vise que
les appareils dont la conception, la
composition, la construction et le
rendement sont identiques, en tout point, à
ceux qui sont décrits dans la documentation
reçue et pour lesquels des échantillons
représentatifs ont été fournis par le
requérant aux fins d'évaluation,
conformément aux articles 14 et 15 du
Règlement sur les poids et mesures. Ce qui
suit est une brève description de leurs
principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing element, forms a weighing system.

Models SC-311M and SC-321M are weight only indicators with 2500 counts available for display. The four digit LCD is housed in a moulded plastic enclosure.

These devices are not equipped with center-of-zero annunciators; however, a solid zero indicates that the device complies with section 171 of the Weights and Measures Regulations.

By determining the maximum limit of the zero tracking (approximately 0.6 of one graduation), the center-of-zero indication can be verified by adding a small weight (0.1 of one graduation) to the scale when it is at zero load. A second weight, of a magnitude slightly less than the zero tracking limit, is added to the first weight. Though the sum of these weights is greater than the zero tracking limit, the first weight has been tracked off and the display remains at solid zero, thereby meeting the intent of Regulation 171.

Two membrane type keys perform the following functions:

- ZERO: Returns the display to zero.
- TEST: Initiates a software self-test and a display test.

Model SC-320M is a weight only indicator with 5000 counts available for display. The six digit LCD has annunciators for center-of-zero and unit of measurement (lb or kg). The device is housed in a moulded plastic enclosure.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur de poids électronique qui, une fois relié à un élément de pesage approuvé et compatible, forme un ensemble de pesage.

Les modèles SC-311M et SC-321M sont uniquement des indicateurs de poids d'une capacité d'affichage de 2500 échelons. Le dispositif d'affichage à quatre chiffres et à cristaux liquides est logé dans un boîtier en plastique moulé.

Ces modèles d'indicateurs ne comportent pas de voyant associé au centre du zéro. Toutefois, un zéro ferme indique que l'appareil satisfait aux exigences de l'article 171 du Règlement sur les poids et mesures.

En déterminant la limite maximale du zéro suiveur (environ 0.6 d'échelon), on peut vérifier l'indication du centre du zéro par l'addition d'un petit poids (0.1 d'échelon) sur le plateau vide de la balance. Un deuxième poids légèrement inférieur à la limite de poids du zéro suiveur est alors ajouté au premier poids. Bien que la somme de ces poids dépasse la limite du zéro suiveur, le premier poids n'est pas poursuivi et l'affichage demeure au zéro ferme, ce qui satisfait à l'intention de l'article 171 du Règlement.

Deux touches de type à membrane permettent d'exécuter les fonctions suivantes:

- ZERO: Remettre l'affichage à zéro.
- TEST: Lancer l'autovérification du logiciel et une vérification de l'affichage.

Le modèle SC-320M est uniquement un indicateur de poids d'une capacité d'affichage de 5000 échelons. Le dispositif d'affichage à six chiffres et à cristaux liquides comporte des voyants associés au centre du zéro et à l'unité de mesure (lb ou kg). L'appareil est logé dans un boîtier en plastique moulé.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

Two membrane-type keys perform the following functions:

- ZERO: Returns the display to zero.
- UNITS: Selects the unit of measurement.

All metrological functions are located in an approved and compatible weighing element, connected to the device by a modular plug ended line cord.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

R.C. Bruce
R.C. Bruce

A/ Chief
Weights and Measures

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Deux touches de type à membrane permettent d'exécuter les fonctions suivantes:

- ZERO: Remettre l'affichage à zéro.
- UNITS: Choisir l'unité de mesure.

Tous les dispositifs de réglage métrologique sont situés dans un élément de pesage approuvé et compatible et sont raccordés à l'appareil par un cordon secteur terminé par une fiche modulaire.

APPROBATION:

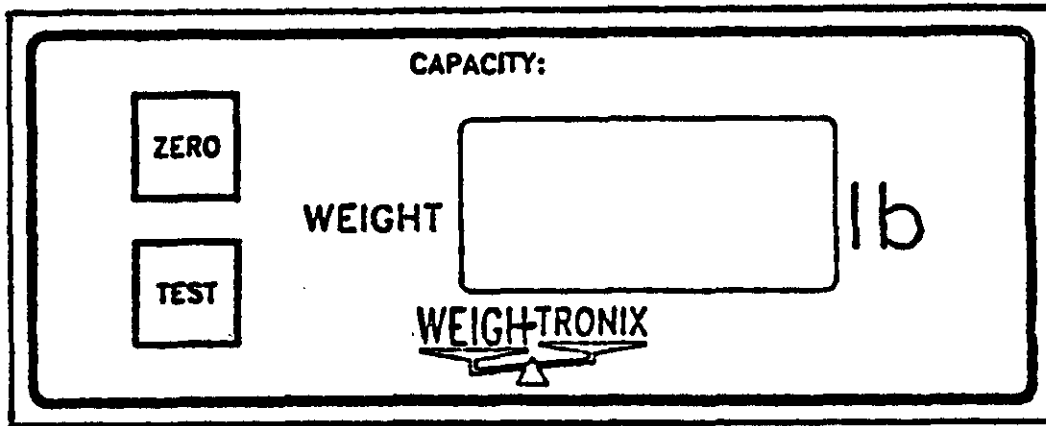
La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Affaires commerciales Canada.

92/09/18

Date

Chef
Poids et mesures



Model/Modèle SC-3**M